

C' EST IMPORTANT C' EST INTERESSANT

Economie, en bref



Très belle croissance sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de 8,1% pour SSG par rapport au T1 2018. Le challenge de l'année sera sans nul doute la marge qui, de toute évidence, ne suivra pas la même progression. On pourra même s'estimer heureux si elle ne régresse pas. Certains investissements vont être limités et d'autres repoussés à 2020 dans le but de ne pas dégrader le résultat. Après avoir communiqué sur l'augmentation du CA, il ne faudrait pas décevoir les marchés avec une marge en berne une année de plus. C'est le travail de la Direction Générale.

Le travail de Traid-Union consiste à s'assurer que les objectifs financiers n'ocultent pas le droit de chacun à bénéficier d'une juste rétribution pour son travail et son engagement.

Sur-intéressement



Après l'intéressement, le complément d'intéressement. Nous vous avons indiqué le mois dernier négocier un sur-intéressement de 350 euros pour tous. Ce complément d'intéressement de 350 euros a été accepté sur le principe par la direction et acté en COMEX (Comité Exécutif). Il doit encore être validé par le Conseil d'Administration mais nous avons bon espoir. Cela porterait l'intéressement global à 700 euros brut. Cela restera en deçà de ce que nous aurions mérité au regard du travail accompli, mais constitue néanmoins une victoire au regard des faibles possibilités offertes par l'année 2018.

Cela démontre que mieux vaut être réaliste et crédible qu'extrémiste et utopique. En parallèle, les élus Traid-Union demandent à renégocier l'accord d'intéressement afin de réévaluer les montants associés aux performances car à iso situation (7,5% de ROA), nous n'aurions aucun intéressement en 2019.

Dans la Conciergerie, tous les concierges rient



Après le « Cirque » du mois dernier, certains syndicalistes bien-pensants (pas tous, heureusement) ont voulu s'attaquer aux conciergeries présentes sur certains sites, au prétexte que certaines prestations proposées entraînent en concurrence avec les prestations du CE. *Il faut savoir qu'une conciergerie offre un panel de services dans un but lucratif et que Sopra Steria abonde financièrement afin que les prestations soient intéressantes pour les salariés, le panel de services proposé n'étant pas modulable.* Devant la levée de boucliers de certains en CE, la direction a été contrainte de mettre fin à la prestation globale (donc à la conciergerie), ce qui a provoqué, localement, un tollé des salariés du site, à l'origine d'une pétition afin que le service de conciergerie ne s'arrête pas. Et devinez quoi ? Ayant perdu la face devant les salariés dont ils sont supposés défendre les intérêts, ce sont ces mêmes syndicalistes à l'origine de la suppression de la conciergerie qui ont invectivé la Direction afin de rétablir le service ! Ah ces indécis aux convictions réversibles qu'on a surnommés, au fil des époques, girouettes, moulins à vent, ou opportunistes...

Comment peut-on se prévaloir de défendre l'intérêt des salariés quand on s'attaque aux intérêts des salariés par méconnaissance et fatuité ? Comment être crédible lorsque l'on est à ce point éloigné des attentes de ses collègues ?

A Traid-Union le sens de l'humour est apprécié, le sérieux aussi, appliqué à la vraie défense des salariés